PREVISUD
Organisme de formation en prévention · Audit · Conseil
Certifié Qualiopi · Actions de formation

S4 Initiation aux Gestes de Premiers Secours

Sensibilisation enrichie inspirée du référentiel GQS — Certificat de réalisation — Intra-entreprise

Durée	Format	Public	Effectif max	Prérequis	Modalité
4 heures	1 demi-journée	Tout public à partir de 10 ans	10 personnes	Aucun	Intra-entreprise

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Assurer la protection immédiate, adaptée et permanente de lui-même, de la victime et des autres personnes des dangers environnants
- Assurer la transmission de l'alerte aux secours d'urgence adaptés (15, 18, 112 ou 114)
- Reconnaître une victime qui saigne abondamment et réaliser les gestes de secours qui s'imposent pour assurer sa survie
- Reconnaître un étouffement partiel et un étouffement total des voies aériennes, puis réagir et adapter les gestes en fonction de la situation
- Reconnaître une victime qui ne répond pas et ne réagit pas, apprécier la respiration et réaliser les gestes de secours qui s'imposent pour assurer sa survie
- Mettre une victime dans une position d'attente adéquate

Déroulé pédagogique

Durée	Phase	Contenu	Méthode
Formation — 4 heures			
15 min	**Accueil**	Présentation du formateur et des participants, objectifs de la sensibilisation, déroulement. QCM de positionnement initial. Notion de chaîne de survie	Participatif, QCM
25 min	**Protection**	Protéger une victime ou une personne exposée à un danger : identifier le danger, supprimer ou écarter le danger, dégagement d'urgence. Situations exceptionnelles (attentat, fusillade). Balisage d'une zone de danger	Exposé interactif, questions/réponses, cas concrets
15 min	**Alerte**	Alerter les secours d'urgence adaptés. Numéros d'urgence (15, 18, 112, 114). Éléments du message d'alerte. Accueil des secours	Exposé, mise en situation
40 min	**Hémorragies**	La victime saigne abondamment : compression manuelle directe, pansement compressif, garrot improvisé. Conduite à tenir face à un saignement de nez, vomissements de sang	Démonstration en miroir, ateliers pratiques en binômes
25 min	**Étouffement**	La victime s'étouffe : conduites à tenir face à une obstruction totale ou partielle des voies aériennes	Démonstration, exercices pratiques
35 min	**Perte de connaissance**	La victime ne répond pas et respire : libération des voies aériennes, vérification de la respiration, mise en PLS. Différence traumatisé / non traumatisé	Exposé, démonstration en miroir, ateliers pratiques en binômes
45 min	**Arrêt cardiaque**	La victime ne répond pas et ne respire pas : compressions thoraciques (100-120/min), mise en œuvre du DAE. Points clés et justification. Cas de l'enfant et du nourrisson	Exposé, démonstration en miroir, ateliers pratiques sur mannequins, DAE

Durée	Phase	Contenu	Méthode
30 min	Cas concrets	Mises en situation : chaque participant enchaîne protection, alerte et gestes de secours face à un scénario réaliste	Cas concrets, observation formateur
10 min	Bilan	QCM de fin de formation, synthèse, questionnaire de satisfaction	QCM final, échanges
4h00	TOTAL		

Moyens pédagogiques

- Pédagogie essentiellement pratique : démonstrations en miroir puis ateliers d'apprentissage des gestes en binômes et sur mannequins (compression, RCP, position d'attente)
- Cas concrets de synthèse enchaînant protection, alerte et gestes de secours
- Support de présentation illustré
- Mannequins adulte et nourrisson (RCP) et défibrillateur automatisé externe de formation (DAE) avec consommables
- Matériel de simulation : maquillage, pansements compressifs, garrot, coupe de tête articulée
- QCM de positionnement (début et fin de formation) et grille d'évaluation pratique

Profil formateur

Profil formateur

Formateur expérimenté en secourisme, sélectionné avec soin par PREVISUD pour son expertise terrain et ses qualités pédagogiques.
Maîtrise des référentiels de premiers secours en vigueur (GQS) et pratique régulière de l'animation de formations en entreprise.

Suivi administratif

Modalités d'évaluation et suivi

QCM de positionnement de 10 questions en début et fin de formation pour mesurer l'évolution des connaissances.
Évaluation formative continue par observation du formateur lors des ateliers pratiques et des cas concrets.
Certificat de réalisation. Effectif limité à 10 personnes pour un temps de pratique individuel suffisant.
Aucune périodicité réglementaire n'est fixée pour cette sensibilisation ; une actualisation des connaissances est recommandée tous les 24 mois.
Feuille d'émargement signée par chaque stagiaire et le formateur. Questionnaire de satisfaction remis en fin de formation.

Accessibilité PSH

Informations sur l'accessibilité

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap. PREVISUD s'attache à donner à tous les mêmes chances d'accéder à la formation et de maintenir l'emploi.
Toute situation de handicap ou tout besoin d'adaptation signalé en amont fera l'objet d'une adaptation pédagogique concertée avec le référent handicap de PREVISUD : Antoine Yvorra — info@previsud.fr — 09 67 36 66 00, qui pourra si nécessaire se coordonner avec l'entreprise cliente.
La partie pratique peut être aménagée (observation, démonstration adaptée) afin que chaque participant puisse suivre la formation dans les meilleures conditions.

Modalités d’inscription et délais d’accès

Inscription et accès

L'inscription à cette formation s'effectue de manière simple et directe : les participants s'inscrivent auprès de leur responsable hiérarchique ou du coordinateur de formation de l'entreprise, qui transmet la demande à PREVISUD.

Toute situation de handicap ou besoin d'adaptation est à signaler au moment de l'inscription, afin de mettre en place les aménagements nécessaires et garantir une accessibilité optimale.

Nous demandons aux commanditaires de la formation de communiquer à PREVISUD les risques spécifiques de l'entreprise afin de contextualiser la formation, et de transmettre aux participants nos coordonnées de contact, afin que ceux-ci puissent, s'ils le souhaitent, nous transmettre directement et en toute confidentialité toute information utile.

Délai d'accès : la formation peut être organisée sous 15 jours ouvrés à compter de la validation de l'inscription, sous réserve de disponibilité des formateurs et du calendrier convenu avec le client.

Tarif : nous consulter. Demandez un devis à info@previsud.fr ou via le formulaire de contact sur notre site.

Pour une inscription à titre individuel (particulier), merci de nous contacter directement à info@previsud.fr ou au 09 67 36 66 00.

Références réglementaires : Arrêté du 30 juin 2017 · Références techniques nationales GQS (DGSCGC, arrêté du 7 juillet 2026) · Loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile · Exonéré de TVA (Art. 261-4-4° CGI)